

MARQUAGE DES ARBRES

La nature des travaux à réaliser correspond à la signalétique ci-dessous :



Abattage classique

Les arbres sont coupés à la base, parallèlement au talus, à une hauteur de 10 cm au plus, au-dessus du sol. Cette coupe doit être "propre", la charnière devant être recoupée. Les abattages directionnels nécessitant l'utilisation d'un câble pour sécuriser l'opération sont réputés compris dans ce prix.



Abattage par démontage

L'abattage des arbres par démontage se fait grâce à l'intervention de grimpeurs élagueurs. Toutes les grosses branches susceptibles d'occasionner des dégâts devront être retenues par cordage lors du démontage.



Taille d'entretien

Cette taille a pour but de maintenir la forme établie à l'issue d'une taille de formation en préservant la santé et la solidité de l'arbre.



Taille d'adaptation

Cette taille n'est à pratiquer que dans le cas où l'on est contraint de modifier une partie du volume d'un arbre tout en préservant sa silhouette. Elle peut être pratiquée afin de rééquilibrer un arbre ou alléger certaines grosses branches qui risquent de casser.



Taille de restructuration

Cette taille concerne les arbres mutilés, délaissés, dépérissants (que l'on souhaite conserver) ou ayant subi un changement brutal de type de taille. Elle doit tendre à redonner progressivement à l'arbre une forme structurée compatible avec les modalités de taille d'entretien courant.



Taille en chandelle

Cette taille est à pratiquer sur les arbres très dépérissants ou secs, présentant un collet sain, dans l'objectif de sécuriser l'arbre, en conservant son fût et principales charpentières sur pied. La taille consiste à ébrancher l'arbre sur pied, toutes les plus grosses branches devant être supprimées à leur base.



Essouchage

L'essouchage devra être effectué à une profondeur de minimum 40cm à l'aide d'une grignoteuse. Les reliquats du grignotage serviront à combler le trou laissé suite à cette opération avec un apport de terre végétale, soigneusement compactée.